

«Nathalie GOULET, Sénateur de l'Orne - Réaction à la suite de la libération d'anciens jihadistes : « Ex-jihadistes en liberté, soit, mais quels dispositifs de suivi et de surveillance ? »

19/06/2015

Nathalie GOULET, Sénateur de l'Orne - Réaction à la suite de la libération d'anciens jihadistes : « Ex-jihadistes en liberté, soit, mais quels dispositifs de suivi et de surveillance ?

Nathalie Goulet, présidente de la commission d'enquête sénatoriale sur les moyens de lutte contre les réseaux jihadistes, indique dans un communiqué :

« Bien qu'il n'appartienne pas aux parlementaires de commenter une décision de justice, les récentes décisions de libération, contre l'avis du Parquet, de jihadistes de retour de Syrie interpellent. En effet les annonces de création d'un centre-sas de déradicalisation n'ont pas encore été suivies d'effet.

Le système, comme je l'ai signalé à de nombreuses reprises, n'est pas prêt pour affronter cette menace jihadiste et ses effets pervers au premier rang desquels le retour de repentis ou prétendus repentis. Dans l'arsenal gouvernemental la procédure de traitement des retours doit figurer en tête des priorités.

Il est vrai que toutes les dispositions sont importantes, dont le fait d'éviter les départs, mais le retour doit être traité avec une acuité particulière ; les jeunes qui reviennent en France ont vu des combats, ont été entraînés à combattre, peut être entraînés à mentir et à dissimuler leurs objectifs réels de nuire à la société française. Leur remise en liberté par des tribunaux indépendants dans le cadre de notre Etat de droit ne peut se concevoir qu'avec une politique de suivi et de contrôle.

La question est : cette politique de suivi et de contrôle individualisée est-elle opérationnelle aujourd'hui ?

Tout décalage de calendrier dans la mise en place des mesures annoncées par le Premier Ministre constitue un risque lourd, réel et sérieux pour notre sécurité. On sait que la théorie du loup solitaire est une illusion. Il ne faudrait pas que cette décision souveraine apparaisse comme un signe de faiblesse aux yeux des jihadistes. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)